



**NIGER**

## **TERMES DE REFERENCE**

### **DU CONSULTANT NATIONAL POUR L'ELABORATION DU BUDGET ET L'ANALYSE FINANCIERE DE L'AGENCE NATIONALE DE VOLONTARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT AU NIGER**

<b>DUREE</b>	:	huit (8) semaines
<b>LIEU D'AFFECTATION</b>	:	NIAMEY (Niger)
<b>DEBUT DE LA MISSION</b>	:	1 <sup>ER</sup> février 2010

#### **I. .CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION**

Le 5 décembre 2006, à l'occasion de la Journée Internationale de Volontariat, le gouvernement du Niger, en collaboration avec le PNUD, le Programme des Volontaires des Nations Unies et l'AFVP, a lancé officiellement le Projet d'Appui à la mise en place d'un Programme de volontariat national pour le développement (PROVONI). Le PROVONI a pour objectif de : (i) mettre en place un programme et une Agence de volontariat national ; (ii) mobiliser les ressources humaines disponibles dans le cadre d'un volontariat national pour le développement. Il est placé sous la tutelle du Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement communautaire.

L'Agence Nationale de Volontariat à mettre en place aura pour mission de mobiliser et de former les jeunes Volontaires à affecter auprès des Communes et des organisations communautaires de base en appui à leurs efforts de développement et à l'accélération de l'atteinte des OMDs.

Un document de cadre opérationnel de l'Agence Nationale de Volontariat pour le développement au Niger (ANVD) a été élaboré de septembre à Octobre 2009.

L'Agence Nationale de Volontariat pour le Développement au Niger a pour mission de mettre à la disposition du Niger, une structure opérationnelle, efficace et durable de mobilisation et de gestion de professionnels engagés sur la base du volontariat, pour renforcer les capacités des acteurs nationaux et locaux du développement à mettre en œuvre la SDRP et à soutenir l'accélération de l'atteinte des OMD.

L'ANVD a pour objectif général de mobiliser et déployer des professionnels engagés sur la base du volontariat auprès des structures nationales, en vue de renforcer leurs capacités dans l'exécution de leur mandat de développement. A cette fin, les actions de l'équipe de gestion de l'ANVD seront articulées autour de cinq objectifs opérationnels :

- i. Identifier les structures nationales requérant la contribution de volontaires pour soutenir l'exécution de leur mandat de développement ;

- ii. Organiser la sélection, la formation, et le déploiement de volontaires au profit des structures nationales ;
- iii. Mettre en œuvre une stratégie de communication et de mobilisation de ressources en vue de la promotion du volontariat au Niger; et
- iv. Assurer la gestion administrative des volontaires et le suivi-évaluation de leur contribution à la réalisation des objectifs de développement nationaux et à l'accélération de l'atteinte des OMD ; et
- v. Assurer la gestion administrative et technique de l'ANVD.

C'est dans cette perspective que le PNUD se propose de recruter un consultant national pour réaliser la budgétisation et l'analyse financière de l'Agence Nationale de Volontariat pour le Développement (ANVD).

## **II. Objectifs de la prestation**

L'objectif principal visé est de:

Mener l'exercice de budgétisation et analyse financière de l'Agence Nationale de Volontariat pour le Développement au Niger. Au terme de la mission, le consultant soumettra un rapport présentant la programmation financière pour l'opérationnalisation de l'ANVD et les analyses financières et économiques y afférent.

### **III. Tâches**

En appui au consultant international et en collaboration avec le PROVONI, le MAT/DC, l'AFVP et le PNUD et de concert avec les experts en charge de la préparation procédures administratives, comptables et financières de l'ANVD, le consultant national aura pour tâches de :

1. Mener l'analyse financière et économique sur les conditions d'opérationnalité de l'ANVD
2. Préparer les TDR du personnel conjointement avec charge de la préparation procédures administratives, comptables et financières
3. Appuyer la préparation du budget de l'ANVD à moyen-terme (5ans) sur la base du logiciel COSTAB
4. Finaliser l'organigramme de l'ANVD.

### **IV. Résultats attendus**

Au terme de la mission, le consultant appuiera le consultant international dans la soumission du rapport complémentaire au cadre opérationnel de l'ANVD comprenant les produits suivants :

- i. Les coûts d'opération de l'ANVD sous format COSTAB sur la base du cadre opérationnel est disponible ;
- ii. L'analyse économique et financière du Projet et l'impact économique et financier sur le développement local et régional est réalisé ;

- iii. Les indicateurs de suivi-évaluation relatifs à la gestion économique et financière de l'ANVD à introduire dans la matrice des résultats avec les autres consultants sont disponibles.

## **V. Qualifications du Consultant**

Le consultant doit remplir les conditions ci-après :

- être titulaire d'un diplôme de troisième cycle universitaire ou diplôme équivalent (économie, sociologie, management etc.) ;
- Etre un consultant ayant une expérience et une expertise d'au moins 10 ans prouvées en budgétisation et analyse financière d'une structure avec indication des dates de réalisation et des clients.
- Avoir une connaissance de la politique de volontariat national ;

## **VI. Soumission**

Le consultant devra soumettre un dossier comprenant :

- Une copie légalisée du dernier diplôme ;
- Un CV, avec référence particulière à tout travail antérieur dans la budgétisation et l'analyse financière avec indications des dates de réalisation et des clients.

### **Date limite et lieu de remise des candidatures**

Les candidats feront parvenir leur dossier de candidature au siège du Programme des Nations Unies pour le Développement : Maison de l'Afrique, BP 11 207 Niamey – Niger Tél. (227) 73 21 04 / 09 Fax (227) 72 36 30 / 73 58 54 ou à l'adresse mail : [registry.ne@undp.org](mailto:registry.ne@undp.org) au plus tard **le 15 janvier 2010 à 12 heures.**